



## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AMICALE DES ANCIENS DE LA SFG PLAINPALAIS DU 28 JUIN 2024

L'Assemblée est ouverte à 18h30 chez Paul et Françoise Pillet à Bernex.

Sont présents :

BARTHELEMY Jean-Paul, CHAPEL René, COURVOISIER Antoine, GORIN Michel, GUI SOLAN Christian, GYSLER Claude, HAEFLIGER Werner, JODRY Marc-André, LAPERTOSA Claude, LEUTWYLER Michel, MALHERBE Roger, MATTHEY Jean-Pierre, PILLET Paul, PRENZLER Eberhard RUEDIN Alex, TERCIER Louis-Jean, TOCHON Jean-Claude.

Sont excusés : DECORZENT Jean-Pierre, HERITIER Alain, MARRAS Salvatore, MARTENS Claude, MAYER Michael, NOGAREDA Antoine.

Membres présents : 17

Membres excusés : 6 sur un total de 23 à ce jour

Majorité des voix pour les votes de cette Assemblée : 9

Aucun commentaire n'est fait sur l'ordre du jour.

### 1. PV de l'Assemblée Générale du 21 juin 2023

Pas de remarques. Est accepté à l'unanimité.

### 2. Rapport du Président

Marc-André Jodry remercie chaleureusement Françoise et Paul Pilet pour leur accueil. Un chaleureux merci également à tous ceux qui ont contribué au bon déroulement de l'exercice. Celui-ci a été riche en activités, aussi bien les incontournables (repas choucroute, fondue de Noël, etc.), que les différentes sorties et balades organisées par les membres de la Commission Loisirs (se référer au rapport de Jean-Pierre Matthey pour plus de détails). L'ensemble des tâches qui avaient été planifiées ont été exécutées. Le Comité s'est réuni deux fois pour ce faire.

Werner – notre moniteur - fête aujourd'hui avec nous ses 90 ans (il est né le 27 juin 1934) ! Il est chaleureusement félicité et remercié pour avoir poursuivi à plein temps son activité, sans que l'on remarque quoique ce soit aux difficultés qu'il a connues il y a deux ans.

Enfin, le projet du jubilé pour les 25 ans de l'Amicale a été réalisé, le voyage à Colmar proprement dit ayant eu lieu les 5 et 6 juin 2024. Applaudissements et remerciements à notre Président pour son excellent travail et son engagement. Se référer à son rapport pour plus de détail.

### 3. Rapport du Moniteur

Werner Haefliger est manifestement heureux de conclure un exercice qui s'est déroulé dans la bonne humeur, exercice durant lequel il a témoigné d'une santé sportive entièrement retrouvée. Il est également très heureux de fêter avec tous les membres présents son anniversaire.

Tous les cours de gym ont été donnés (34 !), et le taux de présence moyen reste élevé quoiqu'en légère diminution par rapport au dernier exercice pour des raisons évidentes de santé et de réduction (marginale) de l'effectif.

Il demande une minute de silence – l'assemblée se lève – pour Gérald qui nous a quittés le 5 juin 2024.

Se référer à son rapport pour plus de détails.

#### **4. Rapport du Trésorier**

Antoine Courvoisier présente les comptes de l'exercice. Les produits se montent à CHF 3'799.36 tandis que les charges représentent un total de CHF 4'033.40, soit une perte de CHF 234.04, légèrement plus importante que celle budgétée (CHF 110.-).

Le produit des cotisations s'est monté à CHF 3'665.-, soit CHF 255.- de moins que prévu, en raison de l'incapacité d'un membre et de la démission précoce d'un autre durant l'exercice (*Le comité a décidé de dispenser Antonio Nogareda du paiement de sa cotisation, en raison de la très grave atteinte qu'il subit dans sa santé. Il a également été demandé à Pascal Tercier de régler une demi-cotisation du fait de la démission précoce de celui-ci. A la demande du Comité, l'Assemblée Générale approuve ces démarches*).

L'indemnité du Moniteur (CHF 2'000.-) a été payée, tandis que la location de la salle de gym pour l'exercice suivant (2024-2025) a été réglée d'avance.

Au 31 mai 2024, en termes de bilan, les fonds propres ont diminué de CHF 5'120.14 à CHF 4886.10, la différence correspondant à la perte de l'exercice (CHF 234.04). La provision de CHF 250.- comptabilisée pour l'AG 2024-2025, ainsi que CHF 6'370 correspondant à l'ensemble des contributions des membres au voyage jubilaire à Colmar s'ajoutent à ce montant pour donner un total des passifs de CHF 11'506.10.

Du côté des actifs, les avoirs en banque se montent à CHF 9'850.08. En caisse se trouve toujours CHF 1.90. L'Amicale dispose donc de liquidités à hauteur de CHF 9'851.98. Ce montant doit être augmenté de CHF 1'654.12 d'actifs transitoires comprenant les frais de location de salle pour la saison 2024-2025 (CHF 780.-), les acomptes versés pour le jubilaire susmentionné (CHF 612.62) et les frais d'assurances payés d'avance (CHF 265.50). Les actifs totaux se montent à CHF 11'506.10.

En résumé, l'exercice 2023/2024 témoigne certes d'une modeste perte, mais au regard des besoins qu'elle doit financer, la capacité financière de l'Amicale reste bonne.

Le budget pour l'exercice 2024-2025 reste à être approuvé par le Comité. Néanmoins, quelques précisions sont données. Pour la première fois, les cotisations prévues devraient juste suffire à couvrir les frais fixes. Sous réserve d'éventuelles donations, les différentes contributions que l'Amicale pourrait envisager impliqueront par conséquent une réduction des fonds propres. Ceux-ci suffisent néanmoins largement à financer un montant raisonnable de frais variables, sans mettre en danger la situation financière de l'Amicale.

#### **5. Rapport des Vérificateurs des comptes**

Le rapport des Vérificateurs Michel Leutwyler et Christian Guisolan est lu par Michel. Les Vérificateurs certifient que toutes les écritures ont été correctement enregistrées et comptabilisées et proposent à l'Assemblée Générale de donner décharge au Trésorier pour les comptes de l'exercice, Trésorier qu'ils remercient chaleureusement pour son travail.

#### **6. Rapport de la Commission des Loisirs**

Jean-Pierre Matthey passe en revue les différentes manifestations organisées durant l'année. Pour l'essentiel, la course d'école annuelle – visite de la Fondation Digger et repas à la Ferme des Brandt près de la Chaux-de-Fonds s'est très bien déroulée. Beaucoup plus récemment, le voyage jubilaire à Colmar et dans ses environs a connu un franc succès. Les autres activités de l'Amicale se sont déroulées, comme à l'accoutumée, dans la joie et la bonne humeur (se référer à son rapport pour plus de précisions).

#### **7. Approbation des Rapports et décharge au Comité**

Les rapports sont acceptés à l'unanimité. Décharge est donnée au Comité et aux Vérificateurs des comptes pour l'exercice 2023/2024.

## 8. Fixation des cotisations

Les cotisations ont été augmentées lors de l'AG 2023. On note au passage que cette augmentation s'est avérée tout à fait judicieuse. Il n'y pas de raisons de les augmenter de nouveau. Elles restent au niveau précédemment fixé (CHF 170.- par an).

## 9. Fixation de l'indemnité du moniteur

Pas de changement, elle reste fixée à CHF 2000.-.

## 10. Admissions, démissions, exclusions et nominations

Gérald Lapertosa nous a quittés le 5 juin 2024, nous laissant à tous de très bons souvenirs. Respect et amitiés.

Michel Gorin nous a rejoints, chaudement recommandé par Jean-Pierre Matthey. L'Amicale est enchantée de ce nouveau membre, dynamique et sympathique.

Pascal Tercier a démissionné.

## 11. Election du Comité

Aucun membre ne souhaite devenir membre du Comité. Par ailleurs, l'ensemble dudit Comité se représente.

L'Assemblée Générale reconduit le Comité à l'unanimité :

Président :	Marc-André Jodry
Trésorier :	Antoine Courvoisier
Commission Loisirs :	Jean-Pierre Matthey
Moniteur :	Werner Haefliger

## 12. Modification des Statuts

Aucune

## 13. Election des Vérificateurs des comptes

Christian Guisolan et Michel Leutwyler se représentent. Ils sont élus à l'unanimité pour l'exercice 2024/2025. Claude Lapertosa sera le nouveau suppléant. Elu à l'unanimité également.

## 14. Election des membres de la Commission Loisirs

Jean-Pierre Matthey indique qu'il commence à fatiguer. Certes, il restera une année encore (point 12 ci-dessus), mais il faudra trouver une solution pour le remplacer. Michel Gorin propose de rejoindre la Commission Loisirs, proposition bienvenue et très bien acceptée. La jeunesse prend la relève !

Approuvée à l'unanimité et toujours placée sous la houlette de Jean-Pierre Matthey, la Commission Loisirs 2024-2025 sera donc composée de Jean-Paul Barthélemy, Alain Héritier et Michel Gorin. On leur souhaite beaucoup de bonnes idées et de propositions de sorties.

## 15. Divers

Aucun autre sujet n'étant traité, le Président lève la séance vers 19h30.

Marc-André Jodry  
Président



Antoine Courvoisier  
Trésorier